

L'assurance invalidité : une protection d'une importance capitale

Certaines personnes n'adhèrent pas à l'assurance invalidité étant donné le coût qu'elle représente. S'il est vrai que cette protection peut représenter une dépense difficile à budgéter, vous vous remercieriez grandement de la posséder, si vous en avez un jour besoin.

On pense à tort que l'assurance invalidité (ou assurance salaire) est facultative, mais considérez ceci :

- Le tiers des travailleurs âgés de 30 à 64 ans vivront une période d'invalidité de plus de 90 jours.
- Moins de 10 % des cas d'invalidité sont causés par des accidents.
- Les troubles de santé courants et chroniques sont la cause première des invalidités.
- Les troubles de santé mentale, comme la dépression, sont des causes d'invalidité importantes.
- Les gouvernements ne versent des prestations qu'en cas d'invalidité totale.

Comment fonctionne l'assurance invalidité?

L'assurance invalidité sert à compenser les pertes de salaire entraînées par un arrêt de travail en raison d'un accident ou d'une maladie. Un montant est alors versé mensuellement pour remplacer le revenu perdu. Comme pour les autres types d'assurances, il existe de nombreuses façons de personnaliser le produit selon les besoins et la situation. Vous pourriez ainsi décider de tolérer un délai de carence plus ou moins long (aussi appelée « période d'attente »), ou bien d'opter pour une assurance de courte ou de longue durée. Le montant de la couverture fait également varier le coût de la prime.

Les entrepreneurs et travailleurs autonomes ont hautement intérêt à se munir d'une assurance invalidité, car les gouvernements n'offrent que peu de protection à ce niveau. Pensez-y... Même si vous possédez un fond d'urgence de quelques mois de revenu, ce montant pourrait ne pas être suffisant pour compenser vos besoins lors d'une invalidité qui s'allonge.

Analysez bien la protection de votre employeur

Si vous êtes employé, votre régime d'assurance collective comprend probablement une assurance de ce type, mais encore faut-il bien regarder ce qu'elle offre. Les éléments à considérer sont le pourcentage du revenu qui sera remplacé, ainsi que la définition d'invalidité prévue au contrat. Certaines polices sont restrictives... Mieux vaut donc s'informer et compléter sa protection avec une assurance personnelle qui vous couvrira davantage.

Prenez les devants pendant que vous êtes en santé

Au même titre que l'assurance vie, il est judicieux d'agir tôt pour adhérer à une assurance salaire. Vous bénéficierez d'un coût plus bas et aurez moins de risque de vous faire refuser l'assurance. Sachez aussi qu'il peut être plus difficile de l'obtenir si vous avez déjà souffert de certains problèmes de santé.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller pour discuter de vos protections actuelles afin de bien les comprendre. Vous pourrez ainsi faire le point et apporter les ajustements nécessaires pour vous assurer la tranquillité d'esprit!

[\[Retour à l'accueil du Conseiller financier\]](#)



Partagez avec :



Une publication du

